

Objet : Attestation INSECTAN TERRE DE DIATOMEE / TERRE DE DIATOMEE utilisable en AB

Nous soussignés la société LODI, responsable de la mise sur le marché, **TERRE DE DIATOMÉES** et **INSECTAN TERRE DE DIATOMÉE**, certifions que ces produits sont utilisables en Agriculture Biologique en application du RCE n°834/2007.

Vous retrouverez ces produits sur la liste des intrants vérifiés par ECOCERT :
<http://ap.ecocert.com/intrants>



Benoît BIOTEAU
Service réglementaire